Note de recherche :
Caractérisation des fonds d'archives conservés par les associations de lutte contre les algues vertes en Bretagne

Auteurs et autrices scientifiques :

Clémence Hallé, UMR 6051 Arènes et UMR 6590 ESO, Université Rennes 2
Alix Levain, EMR 6004 POSSEA-AMURE, CNRS, Institut d'études avancées de Nantes
Juliette Daquin, UMR 6051 Arènes, Université Rennes 2
Loïc Ballarini, IUT de Lannion, Université de Rennes
Magalie Bourblanc, UMR G-Eau, CIRAD
Lucie Fortun, UMR 6308 AMURE, Université de Bretagne-Occidentale

Equipe de coordination :

Arnaud Clugery et Gilles Huet (Eau & Rivières de Bretagne)
Clémence Hallé, Alix Levain, Juliette Daquin et Loïc Ballarini (Projet de recherche ANR GreenSeas)

Associations contributrices :

Eau & Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, Sauvegarde du Trégor, De la source à la mer, Baie de Douarnenez Environnement, Groupement maritime de la Baie de Douarnenez, Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais.

Résumé :

La présente note vise à identifier, localiser, inventorier et caractériser les fonds d'archives associatifs privés, conservés par des membres historiques des principales associations de lutte contre les algues vertes en Bretagne depuis les années 1960. Elle présente la méthodologie utilisée par les acteurs qui ont procédé à cet inventaire, dans le cadre d'une expérimentation de recherche-action collaborative menée en partenariat entre le projet ANR *GreenSeas* et l'association Eau & Rivières de Bretagne. Elle présente sept fonds d'archives – les fonds régionaux d'Eau & Rivières de Bretagne et de Bretagne Vivante, et les fonds locaux de Sauvegarde du Trégor, de De la source à la mer, de Baie de Douarnenez Environnement, du Groupement maritime de la Baie et de l'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais. Les fonds sélectionnés ont été déposés ou sont en cours de dépôt auprès des archives départementales des Côtes d'Armor, du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine. L'expérience d'identification des fonds et d'accompagnement au dépôt confirme l'intérêt d'analyser à nouveaux frais la dynamique du problème public des marées vertes à partir de ces matériaux, et montre la richesse du croisement de ces sources.

Dans le cadre de cette recherche-action collaborative, une seconde note de recherche, concernant l'« état des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les *blooms* d'algues vertes en Bretagne », complètera celle-ci.

Plan :

Introduction : une histoire collaborative 4
1. Une collaboration pour sauvegarder des fonds associatifs entre un groupe de recherches, des associations et des archivistes 7
1.1. La conservation de la documentation militante par les associations de lutte contre les marées vertes en Bretagne 7
1.2. Le « goût de l'archive » des membres d'associations dans la littérature scientifique 9
1.3. L'interaction nécessaire entre chercheuses, militants, et archivistes 10
2. Une conservation des fonds d'archives avec l'AHPNE 12
2.1. Définir les archives associatives en tant qu'archives privées 12
2.2. Le processus d'archivage : de l'inventaire au dépôt ou au don aux archives historiques 13
2.3. Les critères d'un inventaire 13
3. Une conservation par étapes des fonds associatifs sélectionnés 15
3.1. Les fonds d'archives régionaux déposés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine 15
Le fonds de Bretagne Vivante 15
Le fonds d'Eau & Rivières de Bretagne 15
3.2. Les fonds d'archives locaux en voie de dépôt aux archives départementales 16
Le fonds de Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre 16
Le fonds du Groupement maritime de la baie de Douarnenez 16
3.3. Les fonds d'archives inventoriés par l'AHPNE et non déposés aux archives départementales 17
Le fonds de l'Association de Protection et de sauvegarde du Pays Fouesnantais 17
Le fonds Baie de Douarnenez Environnement 17
4. Des exemples de perspectives pour l'exploitation et la valorisation des fonds 18
4.1. Un répertoire des actions juridiques de Eau & Rivières de Bretagne 18
4.2. Une exposition d'affiches aux archives nationales 18
4.3. Un projet de recherche : Fabrique de l'information locale sur les algues vertes (FIL-AV) 20
4.4. Un mémoire de Master 2 : Fabrique de la mémoire populaire des luttes environnementales en Bretagne 20
Conclusion : une exploitation non systématique 21
Bibliographie & sources 22
Annexes : 24

Introduction : une histoire collaborative

A l'occasion du projet de recherche interdisciplinaire sur les marées vertes en baie de Douarnenez intitulé *GreenSeas*[1], un groupe d'anthropologues, de sociologues, de politistes et d'historiennes investies dans des recherches rétrospectives sur les marées vertes en Bretagne a initié la construction d'une histoire collaborative des luttes contre les algues vertes sur le territoire breton, en lien avec les associations concernées. La présente note rend compte de l'un des deux chantiers développés dans le cadre de cette initiative, de ses méthodes, et des perspectives de recherches qu'elle ouvre : celui qui porte sur l'enrichissement des sources accessibles pour nourrir l'historiographie des luttes citoyennes contre les marées vertes.

Les recherches sur les mobilisations environnementales contemporaines depuis les années 1960 se situent le plus souvent dans le domaine de la sociologie politique, notamment à travers l'étude des « nouveaux mouvements sociaux »[2], et à partir de corpus d'entretiens semi-directifs[3]. Du fait du fort retentissement hexagonal de certaines mobilisations sur son territoire (comme la lutte contre l'installation d'une centrale nucléaire à Plogoff, les marées noires, les marées vertes), quelques chercheurs ont initié dans les années 2000 l'écriture de premières histoires des luttes écologistes en Bretagne, à partir de matériaux mixtes[4]. Plus récemment, en parallèle de l'accroissement d'un intérêt partagé pour l'histoire environnementale de la région[5], les dépôts du fonds d'archives des associations régionales Eau & Rivières de Bretagne (ERB) et Bretagne Vivante (BV) aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (35), ont complété ces initiatives avec des documents papiers et numériques avec une amplitude temporelle d'une cinquantaine d'années. Du fait de leur longue histoire, les fonds de ces grandes associations environnementales bretonnes offrent aux chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales un socle commun pour poursuivre le récit et l'analyse des mobilisations citoyennes de défense de l'environnement en Bretagne, et ouvrent la possibilité de les comparer avec d'autres territoires, et d'autres luttes.

Mais Eau & Rivières de Bretagne et Bretagne Vivante ne sont pas les seules à œuvrer sur le terrain. Nourrir un tel récit commence de ce fait par l'identification, la localisation, l'inventaire et la caractérisation des fonds associatifs qui pluralisent l'histoire que l'on peut raconter à travers ces deux grandes associations régionales. En effet, les deux associations ont élaboré leurs actions de manière fédérale et/ou sectorisée, en se dotant d'antennes locales pour agir sur l'ensemble de la région, tout en fédérant un ensemble d'associations locales, tandis que de nombreux collectifs locaux se sont auto-institués directement aux abords des zones touchées par les phénomènes d'eutrophisation. Si Eau &

[1] Site web du projet ANR *GreenSeas*, consulté le 12 mai 2026, http://greenseas.fr/.

[2] Voir notamment la notion chez Charles Tilly, *Regimes And Repertoires* (University of Chicago Press, 2006), et ses héritiers.

[3] L'ouvrage consacré aux militant·es écologistes par la politiste Sylvie Ollitrault constitue en la matière une référence : Sylvie Ollitrault, *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*, Presses Universitaires de Rennes (Rennes, 2008).

[4] Voir notamment : Tudi Kernalegenn et Denez L'Hostis, *Histoire de l'Écologie en Bretagne*, Goater Editions (Rennes, 2014) ; Maurice Le Demezet, *La protection de la nature en Bretagne La SEPNB (1953-2003)*, Presses Universitaires de Rennes (Rennes, 2003).

[5] La journée d'études « Ribines. Cheminements pour une histoire environnementale des pays de l'Ouest » organisée sous l'égide du Centre de Recherches Historiques à Rennes en 2024 témoigne du dynamisme des travaux historiques adoptant cette perspective : https://crh.ehess.fr/index.php?9503. Les actes de cette journée feront prochainement l'objet d'une publication.

Rivières de Bretagne a pu jouer le rôle de coordination entre différentes associations au cours de la lutte contre les marées vertes[6], les collectifs locaux autonomes se sont également liés entre eux, et ont pris soin de coordonner leurs actions, sans systématiquement passer par une fédération régionale[7]. Le fonds d'Eau & Rivières de Bretagne joue ainsi certes un rôle de « méta-fonds » face aux d'archives privées conservées par les autres collectifs du fait de son ampleur régionale, mais il serait réducteur de limiter leur position dans la constellation associative à une différence d'échelles ou de nomenclature. Sauvegarde du Trégor par exemple, fondée en 1976[8], a eu avec Halte aux marées vertes, un rôle structurant dans la lutte contre les marées vertes depuis les années 2000 en Côtes d'Armor et, plus largement, en Bretagne.

Cette note de recherche présente d'abord la méthode collective employée afin de procéder à l'identification et la sélection des sept fonds d'archives identifiés ici. Des membres historiques des associations citées plus haut ont participé à un atelier inaugural en mars 2025, contribuant à la conception de cette histoire collaborative de la lutte contre les marées vertes. L'atelier a permis d'élaborer une première chronologie collective des évènements, d'établir des liens plus fins entre les membres des associations participantes et les auteurs et autrices de cette note de recherche, et de procéder ensuite à l'inventaire des documents que les membres conservaient chez eux. Il a permis également de nourrir un « état des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les *blooms* d'algues vertes en Bretagne »[9], consigné dans une deuxième note. Les discussions se sont poursuivies en petits groupes, et un atelier de clôture a été prévu entre les associations citées, les collectifs affiliés, le groupe de recherche *GreenSeas*, et les archivistes de l'Association d'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) à l'automne 2026.

En effet, certaines chercheuses du projet *GreenSeas* on fait appel aux membres de l'AHPNE pour obtenir une aide de la part d'archivistes professionnels, afin de structurer les inventaires des fonds d'archives selon des normes partagées par l'ensemble de la communauté académique. Si le projet d'histoire collaborative a permis une rencontre fructueuse entre chercheurs, chercheuses et militant.es, la présence d'archivistes durant le processus, allant de l'inventaire au dépôt de certains des fonds aux archives départementales, a permis un accompagnement adapté des membres d'associations qui souhaitaient être orientés pour sauvegarder leurs documents. La note comporte en annexe une copie des inventaires réalisés durant ce processus[10], et une « foire aux questions » pour accompagner les associations qui souhaiteraient le suivre par elles-mêmes[11]. Une fois déposés et

[6] Sylvia Boudard, « Coordination algues vertes », 8 juillet 2002, Archives Départementales 35, Eau et Rivières de Bretagne, Rennes.

[7] Voir par exemple : Collectif d'Associations, « Coordination Verte et Bleue », *Coordination Verte et Bleue (CVB)*, 2015, https://coordinationverteetbleue.blogspot.com/p/contact.html.

[8] Sauvegarde du Trégor - Goëlo Penthièvre (SDT), « Qui sommes-nous? », Sauvegarde du Trégor - Goëlo Penthièvre, consulté le 1 juillet 2026, https://www.sauv-tregor.fr/.

[9] Alix Levain et al., « Etat des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les blooms d'algues vertes en Bretagne », Note de recherches, GreenSeas, 2026.

[10] AHPNE, « Guide des sources », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne.

[11] AHPNE, « Archives privées de la protection de la nature : Foire aux questions, 2026 », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, https://ahpne.fr/Archives-privees-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026.

traités par les archives départementales bretonnes, les fonds seront accessibles au grand public dans les capitales des départements concernés.

La note se termine sur quatre exemples d'usages croisés de ces fonds, à des échelles différentes : le répertoire des dossiers juridiques d' Eau & Rivières de Bretagne, une exposition virtuelle des affiches exposée sur le site de l'AHPNE[12], un projet de recherche sur la fabrique de l'information locale autour des algues vertes (FIL-AV), et un mémoire de master réalisé dans le cadre du projet Assembler des Océans[13].

[12] Le Ruche, *Le Réseau Universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale*, 19 juin 2026, https://leruche.hypotheses.org/.

[13] Laboratoire AMURE, *Assembler des Océans*. 30 septembre 2026. https://www.umr-amure.fr/projets-scientifiques/assembler-des-oceans/.

1. Une collaboration pour sauvegarder des fonds associatifs entre un groupe de recherches, des associations et des archivistes

Cette première partie décrit le contexte d'émergence de l'expérimentation d'une histoire collaborative des luttes citoyennes contre les marées vertes, puis réalise un état bref état de la littérature, indicatif et non exhaustif, afin d'esquisser pourquoi et comment des associations environnementales conservent et « mettent en cartons » les documents qu'elles accumulent au cours de leurs activités présentes, jusqu'à les transformer en archives.

1.1. La conservation de la documentation militante par les associations de lutte contre les marées vertes en Bretagne

En 2022, l'association Eau & Rivières de Bretagne, association historique de la lutte pour la qualité de l'eau en Bretagne, a déposé une partie des documents papier qu'elle conservait sur les étagères de certains de ses sites régionaux aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (35)[14]. Ce dépôt faisait suite à celui des archives de Bretagne Vivante, la deuxième grande association bretonne pour la protection et la défense de la biodiversité et de l'environnement. Les deux fonds ont été déposés dans le sillage des archives du réseau France Nature Environnement au niveau national. Pris ensemble, ces dépôts constituent l'amorce d'une histoire documentée de la protection de l'environnement en Bretagne, en partant des positions de ceux et celles qui la fabriquent depuis des engagements militants.

En effet, Eau & Rivières de Bretagne, tout comme Bretagne Vivante, sont à la fois les associations de protection de la nature et de l'environnement avec les histoires les plus longues en Bretagne – leurs activités ont commencé à la fin des années 1950 pour Bretagne Vivante[15] et des années 1960 pour Eau & Rivières de Bretagne – et à la fois les plus institutionnalisées. Dans la lutte contre les marées vertes notamment, Eau & Rivières de Bretagne a joué un rôle régional fédérateur auprès de tout un réseau d'associations et de collectifs plus localisés. L'on retrouve ainsi, au sein de ses archives, toutes les correspondances et les communications qui ont mené à la construction d'une coordination associative « Algues Vertes », qui comportait 32 associations en 2002[16] .

Mais un récit de la lutte contre les marées vertes raconté par le seul biais de la documentation produite par ces associations régionales risquerait de laisser dans l'ombre tout un pan de son histoire, qui s'est articulée autour d'associations agissant sur des terrains plus localisés, également en réseau les unes avec les autres[17]. Dit autrement : cette histoire partirait de l'hypothèse qu'il existe une lutte, et pas plusieurs. Or, les travaux existants comme les contributions des participant·es à l'atelier de lancement mettent plutôt en lumière des pratiques de luttes diversifiées, parfois divergentes. C'est

[14] Voir notamment AHPNE, « Guide des sources », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne.

[15] Au départ, SEPNB. Voir : Maurice Le Demezet. *La protection de la nature en Bretagne La SEPNB (1953-2003)*. Presses Universitaires de Rennes. Rennes, 2003.

[16] Sylvia Boudard, « Coordination algues vertes », 8 juillet 2002, Archives Départementales 35, Eau et Rivières de Bretagne, Rennes.

[17] Collectif d'Associations, « Coordination Verte et Bleue », *Coordination Verte et Bleue (CVB)*, 2015, https://coordinationverteetbleue.blogspot.com/p/contact.html.

dans cette diversité, dans ces frictions que surgissent des savoirs-faire, des répertoires d'actions et des expériences militantes élaborées dans le temps long.

L'un des chantiers du projet *GreenSeas* consiste en l'étude des mobilisations contre et autour des marées vertes. Le groupe de recherche *ad hoc*, issu des volets 1 et 3 du projet[18], a mené dans ce contexte une expérimentation de recherche-action collaborative en partenariat avec Eau & Rivières de Bretagne entre 2025 et 2026, dans le but d'identifier et d'exploiter les ressources documentaires conservées par des acteurs associatifs de la lutte, souvent des membres historiques ou très actifs de ces associations, détenteurs d'espaces de stockage à leur domicile, et animés par un goût pour la conservation. Certains de ces acteurs ont été invités à venir témoigner de leurs expériences par le groupe de recherche, afin de construire cette histoire collaborative de la lutte contre les marées vertes en mars 2025. Puis, jusqu'en juin 2026, les auteurs et autrices de cette note ont dialogué avec les témoins concernés afin de poursuivre la localisation des documents produits pendant la période d'activité des associations. L'analyse et les discussions autour des témoignages oraux des membres présents ont donné lieu à la liste de fonds d'archives qui sont référencés ici, c'est-à-dire ceux d' Eau & Rivières de Bretagne et de Bretagne Vivante, mais également les fonds conservés chez des membres de l'association Sauvegarde du Trégor, de De la source à la mer, de Baie de Douarnenez Environnement, du Groupement maritime de la Baie de Douarnenez et de l'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais.

Or pourquoi ces choix ? Comment sélectionner, localiser, inventorier, et caractériser les fonds d'archives des associations de lutte contre les marées vertes en Bretagne ? La sélection est le résultat de plusieurs facteurs. D'abord, de nombreuses associations ne sont plus actives. Certaines ont mis fin à leurs activités, d'autres en raison du décès ou de maladies de membres structurants, ou encore par manque de renouvellement. En effet, comme le montre une enquête récente d'Antonin Khosrovaninejad, « les associations comme Sauvegarde du Trégor, du Goëlo et du Penthièvre ou Halte aux Marées Vertes sont fragilisées par : le vieillissement de leurs militant·es ; leur difficulté à recruter de nouvelles personnes, et les enjeux de transmission de l'historique de la lutte aux nouveaux·elles ; les conflits interpersonnels, inter- et intra-organisations qui nuisent à leur réputation, et qui accaparent les énergies militantes, le manque d'ancrage local (les habitant·es, les élu·es, les groupes professionnels, etc.) »[19]. Ainsi, seul·es les membres encore actifs ou concernés par l'histoire d'une association et son rôle dans la lutte ont répondu à l'appel de groupe de chercheurs et chercheuses.

Ensuite, et comme le formule élégamment la politiste Mathilde Zederman dans son article à propos de la constitution, de la conservation et de la valorisation des archives d'associations tunisiennes, « tous et toutes n'ont pas les mêmes ressources, ni les mêmes intérêts, à mettre en mots et en cartons le passé militant »[20]. Tous et toutes n'ont pas le même « goût de l'archive »[21]. Les témoins de l'histoire des associations présentées ici montrent une certaine conscience archivistique : un désir de transmission de leurs pratiques de lutte, dans des cadres collectifs et publics, plutôt que

[18] Le projet GreenSeas est constitué de 5 volets de recherche. Le volet 1 vise à saisir et historiciser la diversité des expériences de l'eutrophisation, le volet 3 a pour objectif de retracer l'institutionnalisation de la gouvernance de l'eutrophisation et ses instruments, à différents niveaux d'organisation.

[19] Antonin Khosrovaninejad, « Les temps difficiles de la lutte contre les « marées vertes » », Mémoire, Université Rennes 2, 2024, p. 41.

[20] Mathilde Zederman, « Mettre en mots et en cartons le passé militant. La fabrique des archives des mobilisations tunisiennes en exil comme champ de luttes »: *Critique internationale* N° 102, n^{O} 1 (2024): 51.

[21] Arlette Farge. *Le Goût de l'archive*. Média Diffusion, 2013.

de conserver leurs documents dans la sphère privée, au risque qu'ils soient jetés ou perdus par leurs héritiers[22]. Ils sont animés par une volonté de mémoire et de réflexivité, propres peut-être, aux catégories sociologiques auxquelles ils semblent appartenir[23]. Les associations sélectionnées dans cette note sont donc choisies en partie en fonction de ces critères qui suivent une logique pragmatique : sont inventoriés les fonds d'archives des membres d'associations qui le souhaitent et ont été en situation de formuler ce souhait. Loin d'être anodin, ce souhait implique plusieurs critères de discrimination qui racontent déjà en eux-mêmes une partie de l'histoire. Ces membres sont habités par des réflexes et une conscience archivistique : ils sont encore actifs à travers le temps long de la lutte et expriment un désir de transmission de leur passé militant, notamment animé par la peur de le voir disparaître.

1.2. Le « goût de l'archive » des membres d'associations dans la littérature scientifique

Mathilde Zederman explore entre autres « le lien entre la constitution d'archives, les sociabilités militantes et les trajectoires sociales et politiques des militant.es »[24] qu'elle étudie. Elle souligne que de nombreux groupes militants n'ont pas nécessairement acquis de « réflexes archivistiques », que ce soit par manque de temps, par désintérêt, ou par sentiment d'illégitimité[25]. Elle montre que l'asymétrie dans les pratiques archivistiques est le fait de structures d'opportunités et de forces extérieures, mais aussi de positionnements politiques, de périodes, de situations géographiques[26]. Au niveau individuel, elle ajoute que les caractéristiques sociologiques des membres des associations dotent les uns et les autres de « consciences archivistiques » différenciées, qu'elle définit comme « cette conscience qu'un document, une trace, peuvent devenir archive »[27]. Elle décrit encore l'archivage comme l'une des modalités d'action au sein du répertoire d'une association, une forme de militantisme « pour légitimer le passé et le présent militants » qui pose « également la question de la reconfiguration, voire de la fin de l'activité militante »[28].

La potentielle contradiction qui surgit entre les activités de militantisme et d'archivage a été traitée dans l'ouvrage collectif *Les conflits d'archives*, sous la direction des historiens Stéphane Péquignot et Yann Potin. Pierre Lascoumes y avance notamment qu'au sein de cette contradiction, « deux rationalités s'affrontent et se combinent : celle de l'engagement dominé par le présent et ses urgences ; celle de l'archive déterminée par la volonté de mémoire et la réflexivité qui

[22] Yves Marie Le Lay, « Entretien avec le président de Sauvegarde du Trégor », (Plestin-les-Grèves), juin 2026, Physique.

[23] Voir sur ce point l'ouvrage de Sylvie Ollitrault qui développe une sociologie des militants environnementalistes, comme appartenant majoritairement à des catégories socio-professionnelles supérieures intellectuelles, dans Ollitrault, Sylvie. *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*. Res Publica. Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 31.

[24] *Ibid*., p. 53.

[25] *Ibid*., p. 60 et p.66.

[26] *Ibid*., p. 60.

[27] *Ibid*., p. 61.

[28] *Ibid*., p. 65.

l'accompagne »[29]. Or il existe également des archivistes activistes, ou des activistes archivistes, multiples croisements développés dans un numéro spécial de la revue *Archival Science* en 2015[30] où les auteurs interrogent la question de la neutralité de l'utilisateur de l'archive autant que de son producteur. Mathilde Zederman parle même d'un « tournant archivistique », où se développent des réflexions sur les archives, « non plus seulement comme source mais comme sujet et objet »[31], par des historien.es autant que par des politistes, des anthropologues ou des sociologues.

Plusieurs ouvrages collectifs ou de référence peuvent être identifiés pour marquer ce tournant, parmi lesquels *Les conflits d'archives* ou *Refiguring the Archive*. Au sein de ce dernier, l'archivage est décrit comme « un outil de contestation des récits dominants », ou comme une pratique associée à « la peur d'un effacement de l'histoire » de communautés minorisées[32]. Le travail d'archivage apparaît ainsi comme une activité éminemment politique, que l'on retrouve plus fréquemment depuis les mondes colonisés, ou bien du côté des associations féministes. Mathilde Zederman a, pour ce qui la concerne, étudié les mondes arabes, et l'archivage de militant.es en situation d'exil. Elle cite aussi « les révolutions de 2011 dans les mondes arabes » qui ont « amené les chercheur.es à retravailler le lien entre transformations sociales et politiques et archives »[33]. Tandis que l'ouvrage *Travailler, lutter, diffuser. Archives militantes du Centre Grisélidis Réal de documentation internationale sur la prostitution, Genève*, est une publication sur le fonds d'archives constitué par l'écrivaine, militante et prostituée Grisélidis Réal elle-même, dans l'objectif de préserver des traces de groupes marginalisés afin de raconter des contre-histoires féministes[34].

La nécessité de conserver ces récits peut donc être partagée par une communauté de chercheurs et chercheuses qui œuvrent pour l'écriture d'histoires qui impliquent une présence continue d'acteurs associatifs dans l'espace public pour exister : les histoires des peuples colonisés, du féminisme, et des luttes environnementales. L'étude croisée des fonds d'archives ouvre des possibilités d'analyses interdisciplinaires à propos de l'histoire des pratiques et des communications associatives, aussi bien en interne qu'à destination du grand public. Comme l'avance aussi l'ouvrage collectif *Refiguring the Archives,* les archives contiennent, en elles-mêmes, la possibilité d'être réinterprétées en fonction des époques durant lesquelles elles sont consultées. Elles contiennent les scénarios d'autres trajectoires possibles que celles qui ont été empruntées, des trajectoires qu'il est encore temps de raconter[35].

1.3. L'interaction nécessaire entre chercheuses, militants, et archivistes

L'analyse des fonds d'archives associatifs de la lutte contre les marées vertes ne se limite pas à la seule analyse des mobilisations organisées par leurs membres en réaction aux proliférations

[29] Pierre Lascoumes, « Des traces au besoin d'« archive » dans l'activité militante », dans Stéphane Péquignot, et Yann Potin, eds. *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*. Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 160.

[30] Flinn, Andrew, et Ben Alexander. « "Humanizing an Inevitability Political Craft": Introduction to the Special Issue on Archiving Activism and Activist Archiving ». *Archival Science* 15, nº 4 (2015): 329-35

[31] Mathilde Zederman, *op., cit,* p. 50.

[32] *Ibid.,* p. 62.

[33] *Ibid*., *op., cit,* p. 50.

[34] Zouyene, Jehane, Zoé Blanc-Scuderi, et Renaud Chantraine. Travailler, lutter, diffuser : Archives militantes du Centre Grisélidis Réal de documentation internationale sur la prostitution, Presses du réel, 2022.

[35] Voir notamment Carolyn Hamilton et al., *Refiguring the Archive,* Springer Netherlands, 2002.

algales sur les plages à proximité. De telles études alimentent une histoire plus large des ruses et des compétences développées par des militant.es afin de protéger et défendre les environnements auxquels ils et elles tiennent partout en France, et ce suite aux alertes du dépassement des limites planétaires dans la deuxième moitié du XXème siècle[36]. C'est ce que défend l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE), qui écrit sur son site officiel que « chaque association a sa propre histoire et chacune est partie de l'histoire du mouvement associatif et citoyen en faveur de la protection de la nature et de l'environnement »[37]. L'AHPNE est une association qui :

> (…) organise, encourage et valorise les travaux consacrés à cette histoire. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de témoins et d'acteurs, ainsi que sur des chercheuses et chercheurs qui l'étudient, l'analysent et la mettent en débat. Elle œuvre à documenter, sauvegarder et transmettre cette mémoire, notamment par l'organisation de colloques, de journées d'étude interdisciplinaires et par son engagement en faveur de la conservation et de la valorisation des archives environnementales[38].

Le groupe de travail du projet *GreenSeas* a fait appel aux archivistes de l'AHPNE afin d'identifier, inventorier, et déposer aux archives départementales les fonds conservés par les grands témoins de l'histoire des luttes citoyennes contre les marées vertes, afin d'obtenir du soutien sur le respect des normes partagées par le reste de la communauté académique et par les archivistes. En effet, les membres du groupe sont sociologues, anthropologues, historiennes ou politistes, et doivent être accompagnés d'archivistes pour s'assurer de suivre un processus clair de localisation et de dépôt des fonds, mais aussi et surtout, pour procéder à la rédaction de répertoires et de classements qui correspondent aux normes archivistiques. Cette collaboration assure un partage du travail favorable au respect de normes de tri et de conservation, et permet de maintenir l'état et l'usage des fonds dans le temps long. Elle rend possible leur consultation par tous et toutes, et permet de procéder à des études comparatives entre les fonds. Sans archivistes, non seulement un groupe de chercheurs en sciences humaines manquerait de temps, mais aussi de ressources, pour mener ces processus à bien.

Parallèlement, tous les fonds d'archives répertoriés dans cette note n'avaient pas été inventoriés par l'AHPNE avant le début de l'expérimentation collective. La fabrique de cette histoire collaborative a permis d'enclencher leur processus d'identification dans le guide des sources de l'AHPNE, et leur dépôt aux archives départementales des Côtes d'Armor (22) et du Finistère (29).

[36] Will Steffen et al., « Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet », *Science* 347, n° 6223 (2015).

[37] AHPNE, « Histoire des associations », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, https://ahpne.fr/Histoire-des-associations-de-protection-de-la-nature.

[38] AHPNE, « Connaître cette histoire : pourquoi ? », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, https://ahpne.fr/Connaitre-cette-histoire-pourquoi.

2. Une conservation des fonds d'archives avec l'AHPNE

Le lien entre un groupe de recherches interdisciplinaire et une association d'archivistes et d'historiens implique notamment de s'entendre sur un vocabulaire commun, des normes partagées, une nomenclature et un processus clairs, présentés dans cette partie.

2.1. Définir les archives associatives en tant qu'archives privées

L'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et l'Environnement (AHPNE) s'inscrit dans une vaste campagne nationale d'appel à dépôts de fonds d'archives privés, considérés d'intérêt patrimonial, et menacés de perte ou de destruction[39]. L'AHPNE définit le terme « archive » comme : « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité »[40]. L'association reprend ici la définition officielle de France Archives[41]. En conséquence, il y a deux types d'archives pour l'AHPNE et les archivistes professionnels : les archives publiques, c'est-à-dire les archives produites par des organes de l'Etat, et les archives privées, qui sont les archives associatives ou conservées par des personnes individuelles. Sur sa propre plateforme, France Archives précise encore, en avançant que :

> « Les archives sont des documents physiques et électroniques, produits ou reçus, dans le cadre de leurs activités par toute personne physique ou toute personne morale publique ou privée, quel que soit leur type ou leur date, pour apporter la preuve d'un évènement. Elles servent également à la recherche historique quand elles n'ont plus d'utilité immédiate[42]. »

Si cette note traite d'archives associatives, elles seraient qualifiées « d'archives privées » par l'AHPNE et France Archives. Nous maintiendrons toutefois l'usage de l'expression d'« archives associatives » afin de faciliter la compréhension par tous et toutes, même si, dans la grande majorité des cas, les documents physiques et électroniques sont stockés au sein des domiciles privés des membres des associations concernées.

Selon les historiens Etienne Anheim et Olivier Poncet, il y a une différence fondamentale entre les documents et les archives. Afin de les distinguer, ils précisent que « les sources archivées dont dispose l'historien ont été fabriquées en deux temps : une première en tant que documents, une seconde en tant qu'archives, c'est-à-dire des documents conservés, classés et inventoriés »[43]. Ce ne sont donc pas les documents en soi qui constituent des archives, mais leur processus d'archivage.

[39] Voir par exemple les appels de la région Bretagne sur sa plateforme Bretania.bzh, « Structures pour les archives privées. », uMap, consulté le 9 juillet 2026, https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/structures-pour-les-archives-privees_486131.

[40] AHPNE, « Foire aux questions », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, https://ahpne.fr/Archives-privees-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026.

[41] Voir la définition de France Archives « Définition des archives », consulté le 9 juillet 2026, https://francearchives.gouv.fr/fr/article/266428221.

[42] *Idem*.

[43] Etienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », Revue de synthèse, 2004, vol. 125, n° 1, p. 3.

2.2. Le processus d'archivage : de l'inventaire au dépôt ou au don aux archives historiques

La Direction des archives de France a publié un guide de conseils pratiques à destination des « responsables et les membres d'associations qui produisent des documents, et leur faire comprendre la nécessité de constituer leurs archives »[44] *;* tandis que l'AHPNE organise le même type de campagnes à destination des associations pour la protection de la nature et de l'environnement. Pour cela, elle a publié sur son site une « foire aux questions » (FAQ)[45] détaillant l'ensemble du processus d'archivage des documents stockés par les associations, dans leurs bureaux ou bien au domicile de certains et certaines de leurs membres historiques, ajoutée en annexe dans cette note. La FAQ est très complète, et contient notamment des conseils sur la conservation et le tri des documents papiers et numériques à archiver, de même qu'une vidéo explicative afin qu'un·e adhérent·e puisse réaliser un inventaire des documents liés à l'activité de l'association en autonomie. La vidéo est également disponible en ligne[46], et résume de façon très simple le processus d'archivage proposé par l'AHPNE.

Les étapes du processus consistent en :

- le remplissage d'un pré-inventaire, dont des exemples existent sur le site de l'AHPNE[47], en même temps que l'enregistrement vocal d'un membre qui détient une partie de la mémoire de l'association afin d'accompagner la compréhension de celui-ci. L'entretien peut être réalisé par un ou une chercheuse, ou bien un·e autre membre de l'association ;

- l'envoi du pré-inventaire et de l'entretien à l'AHPNE, dont les contacts sont présents sur le site ou bien dans la FAQ en annexe de cette note ; les membres de l'AHPNE peuvent accompagner les membres d'associations dans ce processus, en répondant à leurs questions ;

- le contact des archives départementales les plus proches de l'association, avec l'aide de l'AHPNE, afin de finaliser le processus de dépôt d'archives, notamment à travers une lettre de don. Les membres de l'association peuvent discuter directement avec les archives départementales des conditions de consultation de leurs documents.

2.3. Les critères d'un inventaire

Il n'y a pas besoin d'être archiviste professionnel pour réaliser un inventaire. Il s'agit de formulaires qu'il suffit de remplir, composés de cinq parties. Les quatre premières sont les zones d'identification, de description, de relations, et de contrôle du fonds ; soit la carte d'identité de la fédération ou de l'association qui possède le fonds d'archives, la cinquième est la présentation du fonds d'archives.

Pour la carte d'identité du fonds, la majorité des informations sont régulièrement indiquées sur le site internet de l'association concernée, ou bien connues de mémoire par un ou une membre historique. Il s'agit d'identifier le nom et le type d'entité concernée, ses dates de créations et de

[44] France Direction des archives. *Les archives des associations: approche descriptive et conseils pratiques*. Avec Le Goff Armelle. La Documentation française Archives de France, 2001.

[45] AHPNE, « Foire aux questions », Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026, https://ahpne.fr/Archives-privees-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026.

[46] AHPNE, « Comment réaliser un inventaire d'archives de fédération FNE, 2024 », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, https://ahpne.fr/Comment-realiser-un-inventaire-d-archives-de-federation-FNE-2024.

[47] Idem.

cessations, ses activités principales, ses relations avec d'autres associations, les lieux où sont stockés les fonds, ainsi que les métrages linéaires, c'est-à-dire le nombre de boîtes d'archives conservées par l'association ou ses membres. Une boîte correspond à un classeur de cinq à dix centimètres de large environ, un mètre linéaire à dix boîtes.

Pour la présentation du fonds d'archives, il s'agit ensuite de lister le contenu sommaire du fonds, soit les documents liés à ses activités, son fonctionnement, sa communication ou sa documentation. Des exemples de descriptions des contenus du fonds sont présents dans les pré-inventaires proposés par l'AHPNE sur son site.

Les archives numériques sont aussi des archives, et il s'agit alors d'indiquer le nombre de clés, de disques durs ou d'ordinateurs conservant des documents de l'association à archiver. La foire à questions de l'AHPNE, ajoutée en annexe, détaille précisément l'ensemble de ces critères.

3. Une conservation par étapes des fonds associatifs sélectionnés

Les fonds d'archives inventoriés dans cette note rassemblent des documents qui soutiennent une description détaillée et fine des engagements des membres d'une partie des associations mobilisées contre les phénomènes d'eutrophisation. L'on peut y trouver, de manière croisée, des rapports d'activités, des procès-verbaux, des comptes rendus de réunions ou d'assemblées, des synthèses, des études, des rapports, des vidéos, des dossiers contentieux, des bulletins d'information ou encore des affiches et des communications diverses. Ils ne sont toutefois pas tous au même état d'avancement dans le processus d'archivage présenté ici. Les sous-parties qui vont suivre présentent les cartes d'identité de chacun des fonds inventoriés ici, en précisant leur état d'archivage.

3.1. Les fonds d'archives régionaux déposés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Le fonds de Bretagne Vivante

Il s'agit du fonds de l'association Bretagne Vivante – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB).
La Société pour l'étude et la protection de la nature (SEPNB) est créée en décembre 1958 afin de prolonger l'action des « Cercles Géographiques et Naturalistes du Finistère », formés en novembre 1953. Fondée à une époque où l'écologie ne concernait encore que quelques initiés, la SEPNB a joué un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral. Son champ d'action s'est rapidement élargi à tous les problèmes de défense de l'environnement se posant sur les cinq départements de la Bretagne historique.
Bretagne Vivante est membre de la fédération nationale France nature environnement (FNE) et européenne des associations de protection de la nature (le Bureau européen de l'environnement).
Son siège social est au 186 rue Anatole France, à Brest (29). Une partie de ses archives sont aujourd'hui déposées aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (35).
Il s'agit d'un fonds de 70 mètres linéaires qui continue de s'accroître, et qui est accessible sur autorisation préalable à : contact@bretagne-vivante.org.
Les informations sur les activités de l'association sont accessibles sur son site : http://www.bretagne-vivante.org.

Le fonds d'Eau & Rivières de Bretagne

Il s'agit du fonds de l'association Eau & Rivières de Bretagne, anciennement Association pour la protection des salmonidés en Bretagne – Basse-Normandie (APPSB).
En 1969, l'APPSB est créée par des pêcheurs de saumon et des naturalistes inquiets de la disparition de ce poisson des rivières. Devenue en 1983 Eau & Rivières de Bretagne, l'association a élargi son action et sa réflexion à l'ensemble des problèmes de gestion et de protection de l'eau et des milieux naturels, de la source à la mer.
Eau & Rivières de Bretagne est membre de la fédération nationale France nature environnement (FNE) et européenne des associations de protection de la nature (le Bureau européen de l'environnement). L'association fédère une centaine d'associations membres de son propre réseau.
Son siège social est 2 Rue Crec'h Ugen à Belle-Isle-en-Terre (22). Une partie de ses archives sont aujourd'hui déposées aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (35).
Il s'agit d'un fonds de 55 mètres linéaires qui continue de s'accroître, et qui est accessible sur autorisation préalable à erb@eauetrivieres.org.

Les informations sur les activités de l'association sont accessibles sur son site : https://eau-et-rivieres.org/home.

3.2. Les fonds d'archives locaux en voie de dépôt aux archives départementales

Le fonds de Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre

Depuis 1976, l'association Sauvegarde du Trégor défend le patrimoine naturel et culturel du Trégor, sur le département des Côtes d'Armor et une partie du département du Finistère.

Elle est une association fédérale comprenant Plestin Environnement, Tréduder Nature Patrimoine, Sauvons les Arbres, Quatre pour tous, Dour a Douar, Association de l'île blanche, Association des Riverains de l'Anse de Primel (*liste non exhaustive*).
Son siège social est au Ti An Holl, place d'Auvelais à Plestin-les-Grèves (22). Ses archives sont conservées au domicile de son président, et en voie de dépôt aux archives départementales des Côtes d'Armor (22).
L'association est membre du réseau Eau et Rivières de Bretagne.

Il s'agit d'un fonds d'environ 3 mètres linéaires ainsi que des archives numériques qui continue de s'accroître, et qui est accessible en contactant : sauv.tregor@proton.me et sklerijen@lilo.org.
Les informations sur les activités de l'association sont disponibles sur son site Internet: https://www.sauv-tregor.fr/.

Le fonds du Groupement maritime de la baie de Douarnenez

L'association Groupement maritime de la baie de Douarnenez est née en 1982 de la volonté de professionnels du port de Douarnenez de créer une activité d'élevage de moules sur filières en Baie de Douarnenez et plus largement de contribuer à une revitalisation de l'environnement portuaire par le développement d'activités maritimes nouvelles. L'association s'est également fixé comme objectifs de jouer tout à la fois un rôle d'observatoire écologique de la baie et un rôle d'atelier expérimental. Elle s'est éteinte en 2003.
L'association était membre d'Eau & Rivières de Bretagne et affiliée au comité local des pêches.
Le fonds est conservé au domicile d'une adhérente à Douarnenez (29), en voie de dépôt aux archives départementales du Finistère (29).
Il s'agit d'un fonds clôturé d'environ 3 mètres linéaires, accessible aux archives départementales du Finistère une fois déposé.

3.3. Les fonds d'archives inventoriés par l'AHPNE et non déposés aux archives départementales

Le fonds de l'Association de Protection et de sauvegarde du Pays Fouesnantais

L'association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais (ASPF) a été créée en 1972, par un groupe de Fouesnantais inquiets des projets d'urbanisation des marais littoraux de Beg-Meil.

L'ASPF fait partie de l'Union des associations de défense du littoral (UADL) et participe aux ateliers du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
L'association est domiciliée et ses archives sont conservées chez le président de l'association à Fouesnant (29).
L'association est membre du réseau Eau et Rivières de Bretagne.

Il s'agit d'un fonds de 4,70 mètres linéaires qui continue de s'accroître, et qui est accessible sur autorisation préalable à : patrick.singelin@yahoo.fr.
Les informations sur les activités de l'association sont accessibles sur son site : http://www.aspfasso.fr.

Le fonds Baie de Douarnenez Environnement

L'association Baie de Douarnenez Environnement (BDZE) a été créée en 2010 pour défendre et protéger l'environnement et la qualité de la vie sur l'ensemble du territoire maritime et terrestre de la baie de Douarnenez, de la baie des Trépassés et de la chaussée de Sein.

L'association est membre d'Eau & Rivières de Bretagne.

Son siège social est situé au 10, impasse des filets bleus à Douarnenez. Ses archives y sont conservées, et s'accroissent encore. Elles sont accessibles sur demande à : bdze29@gmail.com.

Les informations sur les activités de l'association sont disponibles sur son site : https://www.baiedouarnenezenvironnement.com/.

4. Perspectives pour l'exploitation et la valorisation des fonds : quelques exemples

Le dépôt de fonds d'archives en série ouvre de nombreuses perspectives, poursuivies en partie dans la seconde note de recherche publiée dans le cadre de cette collaboration[48]. Cette dernière partie présente d'autres possibilités d'un usage croisé de ces fonds : l'usage de répertoires thématiques à l'échelle des fonds eux-mêmes, comme le répertoire des actions juridiques d'Eau & Rivières de Bretagne; des initiatives de médiation culturelle qui croisent différents fonds, comme l'exposition des affiches du réseau France Nature Environnement par les Archives Nationales, ou encore des projets de recherches interdisciplinaires fondés sur des corpus d'archives régionaux.

4.1. Un répertoire des actions juridiques d'Eau & Rivières de Bretagne

L'archiviste qui a classé le fonds d'Eau & Rivières de Bretagne aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine a réalisé un répertoire spécifique des dossiers juridiques de l'association, comprenant les dossiers pré-contentieux et les dossiers judiciaires. De tels dossiers permettent d'étudier en détail les actions en justice d'une association – un des groupes de travail du projet *GreenSeas* exploite par exemple le répertoire en ce sens - mais aussi de les comparer avec les mêmes activités d'une association similaire. Comme le développe la sociologue des sciences Christelle Gramaglia dans son étude de l'Association nationale de protection des eaux et rivières – Truite, Ombre et Saumon (ANPER-TOS) - dont l'histoire ressemble en de nombreux aspects à celle d'Eau & Rivières de Bretagne, initialement intitulée l'Association pour la protection et la production du saumon en Bretagne (APPSB) – un « engagement très fort génère des savoirs-faire et des connaissances solides »[49]. Elle prend, dans cette publication, l'exemple d'un pêcheur devenu juriste à force de s'approprier les savoirs nécessaires pour sa lutte envers la qualité de l'eau. Christelle Gramaglia développe ainsi les histoires croisées de « mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières », montrant leurs impacts sur le droit de l'environnement.

4.2. Une exposition d'affiches aux archives nationales

L'usage de fonds d'archives croisés au sein d'un même réseau ou d'une même controverse, au-delà d'analyses strictement historiques, sociologiques ou politiques, peut permettre des valorisations qui croisent des méthodes propres à la médiation scientifique et culturelle. Par exemple, les Archives Nationales, en lien avec l'AHPNE et le Réseau Universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale (le RUCHE), ont mis en œuvre une exposition virtuelle des affiches annonçant des évènements publics organisés par le réseau de France Nature Environnement (FNE), au moment de l'archivage des différents fonds associatifs du réseau[50]. Articulées en huit thématiques – l'éducation, la flore et la faune, la nature en Outre-mer, les milieux aquatiques, les pollutions, les énergies, les

[48] Alix Levain et al., « Etat des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les blooms d'algues vertes en Bretagne », Note de recherches, GreenSeas, 2026.

[49] Gramaglia, Christelle. « Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une cause environnementale: Mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 3, nº 3 (2009) : p. 6.

[50] AHPNE, « Quand la protection de l'environnement s'affiche sur nos murs ! », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, https://ahpne.fr/Quand-la-protection-de-l-environnement-s-affiche-sur-nos-murs.

luttes, et le rapport aux partis politiques – l'exposition permet de retracer visuellement l'histoire des grandes thématiques d'actions et d'évènements organisés pour la préservation des milieux au sein de FNE. Elles sont également faciles à identifier à l'intérieur des fonds : les copies des affiches réalisées sont souvent conservées et mises de côté par les adhérents des associations. Elles permettent de lier rapidement entre eux des fonds d'archives qui partagent une thématique commune, de façon résumée et synthétique. Comme le rappelle le président de Sauvegarde du Trégor, Yves Marie Le Lay, lors de l'entretien qui accompagne le pré-inventaire de l'association inventorié avec l'AHPNE, les affiches marquent en effet des évènements clés et des repères historiques communs[51].

Les affiches racontent des épisodes entiers de controverses en permettant parfois de situer les acteurs et les enjeux principaux de la controverse. Par exemple, l'on retrouve au sein de l'exposition virtuelle publiée par les Archives Nationales sur FNE, les affiches hautement controversées de la campagne d'affichage dans le métro parisien menée par France Nature Environnement entre 2009 et 2011, dont une concernant les algues vertes fut retirée par la RATP. Elles ont provoqué à elles seules des réactions véhémentes, notamment de la part de représentants de la profession agricole qui ont considéré ces affiches comme méprisantes par leurs messages et leurs photographies, tandis que les associations environnementalistes se sont senties censurées par leur retrait[52].

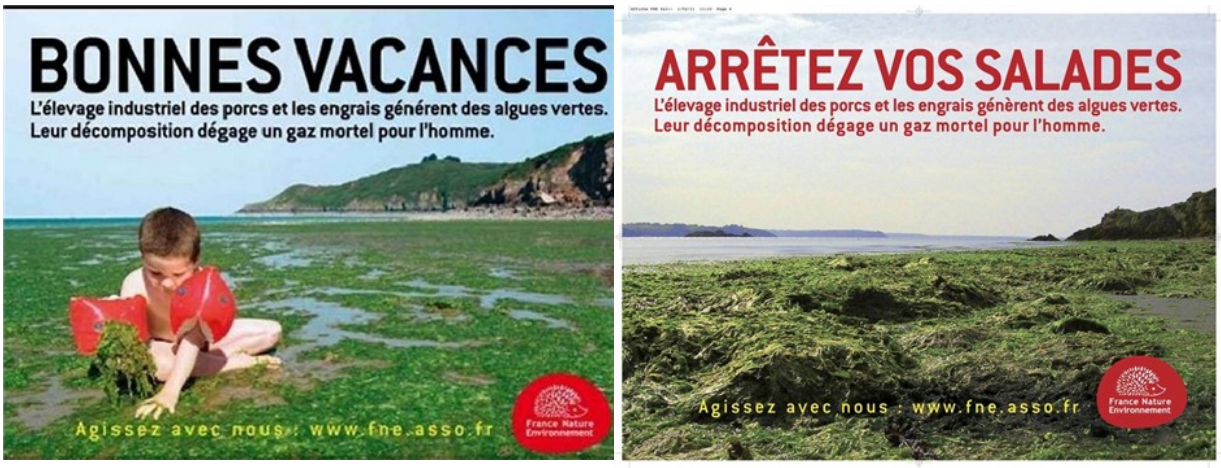


Fig. 1&2 : Affiches de l'exposition de l'AHPNE[53]

Il serait par exemple possible de proposer à l'AHPNE, suite à sa collaboration avec le projet *GreenSeas*, d'ajouter à cette série d'affiches, celles de la lutte contre les marées vertes récoltées par les chercheuses durant leurs entretiens avec les militants et militantes.

1.11. Une exposition d'affiches aux archives nationales

[51] Yves Marie Le Lay, « Entretien avec le président de Sauvegarde du Trégor », (Plestin-les-Grèves), juin 2026, Physique.

[52] Voir notamment Le Télégramme, « Environnement. La campagne de FNE fait encore des remous », Le Télégramme, 16 février 2011, https://www.letelegramme.fr/morbihan/spanenvironnementspan-la-campagne-de-fne-fait-encore-des-remous-1119261.php.

[53] AHPNE, « Quand la protection de l'environnement s'affiche sur nos murs ! », Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, consulté le 9 juillet 2026, https://ahpne.fr/Quand-la-protection-de-l-environnement-s-affiche-sur-nos-murs.

4.3. Un projet de recherche : Fabrique de l'information locale sur les algues vertes (FIL-AV)

Un autre usage de fonds d'archives est emprunté par un projet de recherches adjacent à *GreenSeas*, intitulé Fabrique de l'Information Locale sur les Algues Vertes (FIL-AV)[54]. Afin d'analyser le rôle qu'a joué la presse écrite dans la controverse sur les marées vertes et dans la fabrique de l'opinion publique sur le sujet, FIL-AV a réouvert la catégorie générique de « presse écrite » afin d'analyser les rapports et les logiques différenciées des quatre médiums principaux de la presse écrite en termes de diffusion sur ces questions : la presse généraliste régionale, la presse institutionnelle des collectivités territoriales, la presse professionnelle à destination du monde agricole et la presse environnementaliste portée par des associations du territoire. Ces quatre corpus ont été constitués à partir d'archives numériques et papier.

4.4. Un mémoire de Master 2 : Fabrique de la mémoire populaire des luttes environnementales en Bretagne

Dans le cadre du projet de recherche-action Assembler des Océans (2022-2027) porté par le laboratoire Amure depuis l'Université de Bretagne Occidentale, Lisa El-Moteï a écrit un mémoire de master intitulé « La fabrique de la mémoire populaire des luttes environnementales en Bretagne : par l'archivage ordinaire des traces, remobiliser une mémoire éparpillée ». Elle s'est penchée sur les inquiétudes de collectifs militants et citoyens « face à la potentielle disparition de la mémoire collective des luttes environnementales bretonnes de la fin du XXe siècle », en procédant « à une collecte d'entretiens et d'archives conservées par des témoins de luttes environnementales sur le littoral breton entre 1978 et 2020 »[55]. Elle identifie entre autres l'importance de l'« objet militant »[56], afin de transmettre les traces des luttes passées.

Ainsi est-il possible de valoriser ces fonds en les croisant entre eux, par types d'activités, par types de structures, selon des échelles géographiques (régionales ou nationales) ou temporelles, ou même par types d'archives (juridiques, objets militants, affiches, etc.).

[54] Jeanne Pahun et al., « Algues vertes et médias : l'autorité scientifique en débat. Analyse du rapport à la science de 4 corpus de presse (régionale, institutionnelle, agricole et environnementale) 2009-2015 », *à paraître*, 2027.

[55] Lisa El-Moteï. « La fabrique de la mémoire populaire des luttes environnementales en Bretagne ». Mémoire de Master 2, UBO, 2027.

[56] Paolo Stupia. « Les tracts du mouvement « anti-CPE » de 2006 : sociologie d'une technologie militante ». These de doctorat, Paris 1, 2014.

Conclusion : une exploitation non systématique

Le recensement des fonds d'archives d'associations impliquées dans la lutte contre les marées vertes présenté ici est loin d'être exhaustif. Il existe certainement des collectifs que nous n'avons pas pu identifier, pour des raisons de pérennité, de chronologie, ou de géographie par exemple. Il en existe également de nombreux que nous avons pu identifier, mais pour lesquels le temps pour les prises de contact a manqué, le désir ou le goût pour l'archivage n'ont pas été alimentés, ou bien encore par manque de clarté quant à la marche à suivre. C'est le cas par exemple des collectifs et associations fédérées à Sauvegarde du Trégor, comme Plestin Environnement, Tréduder Nature et Patrimoine, Sauvons les Arbres, Quatre pour tous, ou Dour a Douar – même si le président actuel Yves-Marie Le Lay conserve certains fonds de ces associations chez lui - ou encore de celles qui lui sont affiliées telles que Cap pour tous, Force 5, AEDD, Défense des victimes des marées vertes, etc. C'est également le cas des collectifs et associations qui luttent dans le Morbihan, quelque peu éloignés du centre névralgique de la lutte contre les marées vertes, et dont les plages et vasières sont touchées depuis une période plus récente. C'est le cas encore de collectifs plus informels, qui ne sont pas nécessairement organisés sous la forme d'associations, mais davantage en groupes auto-gérés, tels que les différents collectifs de lutte contre les fermes-usines.

Il existe enfin des associations pour lesquelles le temps de l'archivage n'est pas encore venu. Les archives de l'association Baie de Douarnenez Environnement sont conservées chez son président Jean Hascoët, qui continue de s'en servir régulièrement. En conséquence, le fonds a été identifié dans le guide des sources de l'AHPNE, mais ne sera pas déposé pour l'instant aux Archives départementales. L'Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais est dans une situation similaire, tandis que Halte aux marées vertes et De la Source à la mer n'ont pas souhaité que leurs fonds soient inventorié pour l'instant. Halte aux marées vertes connaît un période de réorganisation interne, tandis que De la Source à la mer a besoin de temps pour réfléchir, et concerter ses membres. Inventorier un fonds n'est donc pas une priorité face à d'autres considérations liées aux activités quotidiennes de l'association. En effet, la documentation conservée par les associations a aussi une fonction de ressource potentielle pour des combats encore d'actualité, et l'acte de s'en détacher, de les confier à un service public, n'est pas anodin pour leurs dépositaires. C'est une étape, nécessaire afin que ces mêmes activités soient transmises dans le temps, mais qui s'impose à son propre rythme.

Bibliographie & sources

AHPNE. « Comment réaliser un inventaire d'archives de fédération FNE, 2024 ». Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. https://ahpne.fr/Comment-realiser-un-inventaire-d-archives-de-federation-FNE-2024.

AHPNE. « Connaître cette histoire : pourquoi ? » Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. https://ahpne.fr/Connaitre-cette-histoire-pourquoi.

AHPNE. « Foir&e aux questions ». Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026. https://ahpne.fr/Archives-privees-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026.

AHPNE. « Guide des sources ». Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, 2026. https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne.

AHPNE. « Histoire des associations ». Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. https://ahpne.fr/Histoire-des-associations-de-protection-de-la-nature.

AHPNE. « Quand la protection de l'environnement s'affiche sur nos murs ! » Histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Consulté le 9 juillet 2026. https://ahpne.fr/Quand-la-protection-de-l-environnement-s-affiche-sur-nos-murs.

Anheim, Étienne, et Olivier Poncet. « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire ». *Revue de synthèse* 125, n° 1 (2004): 1-14.

ASPF. *Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais – Penser Globalement, Agir Localement*. 29 octobre 2022. https://www.aspfasso.fr/.

Baie de Douarnenez Environnement (BDZE). « Association Baie de DouarneneZ Environnement (BDZE) ». Association Baie de DouarneneZ Environnement (BDZE), 23 juillet 2025. https://www.baiedouarnenezenvironnement.com.

Boudard, Sylvia. « Coordination algues vertes ». 8 juillet 2002. Archives Départementales 35. Eau et Rivières de Bretagne.

Bretania.bzh. « Structures pour les archives privées. » uMap. Consulté le 9 juillet 2026. https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/structures-pour-les-archives-privees_486131.

Collectif, d'Associations. « Coordination Verte et Bleue ». *Coordination Verte et Bleue (CVB)*, 2015. https://coordinationverteetbleue.blogspot.com/p/contact.html.

Demezet, Maurice Le. *La protection de la nature en Bretagne La SEPNB (1953-2003)*. Presses Universitaires de Rennes. Rennes, 2003.

DSM. « Notre association - De la Source à la Mer ». Consulté le 1 juillet 2026. https://www.delasourcealamer.org/lassociation/.

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. « Ribines. Cheminements pour une histoire environnementale des pays de l'Ouest | EHESS ». Event. fr_FR, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 28 août 2024.

El-Moteï, Lisa. « La fabrique de la mémoire populaire des luttes environnementales en Bretagne ». Mémoire de Master 2, UBO, 2027.

ERB. « Eau et Rivières de Bretagne ». Eau et Rivières de Bretagne. Consulté le 8 juin 2026. https://eau-et-rivieres.org/.

Flinn, Andrew, et Ben Alexander. « "Humanizing an Inevitability Political Craft": Introduction to the Special Issue on Archiving Activism and Activist Archiving ». *Archival Science* 15, n° 4 (2015): 329-35.

France, Archives. « Définition des archives ». Consulté le 9 juillet 2026. https://francearchives.gouv.fr/fr/article/266428221.

France Direction des archives. *Les archives des associations: approche descriptive et conseils pratiques*. Avec Le Goff Armelle. La Documentation française Archives de France, 2001.

Gramaglia, Christelle. « Passions et savoirs contrariés comme préalables à la constitution d'une cause environnementale: Mobilisations de pêcheurs et de juristes pour la protection des rivières ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 3, n° 3 (2009).

GreenSeas. *Site web du projet ANR GreenSeaS*. 12 mai 2026. http://greenseas.fr/.

Hamilton, Carolyn, Verne Harris, Jane Taylor, Michele Pickover, Graeme Reid, et Razia Saleh, éd. *Refiguring the Archive*. Springer Netherlands, 2002.

Kernalegenn, Tudi. Luttes écologistes dans le Finistère. Les chemins de l'écologie (1967-1981). Yoran Embanner, 2006.

Kernalegenn, Tudi, et Denez L'Hostis. *Histoire de l'Écologie en Bretagne*. Goater Editions. Rennes, 2014.

Khosrovaninejad, Antonin. « Les temps difficiles de la lutte contre les « marées vertes » ». Mémoire. Université Rennes 2, 2024.

Le, Télégramme. « Environnement. La campagne de FNE fait encore des remous ». Le Télégramme, 16 février 2011.

Levain, Alix, Clémence Hallé, Loïc Ballarini, Juliette Daquin, et Lucie Fortun. « Etat des connaissances sur l'histoire des luttes citoyennes contre les blooms d'algues vertes en Bretagne ». Note de recherches. *GreenSeas*, 30 septembre 2026.

Ollitrault, Sylvie. *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*. Res Publica. Presses Universitaires de Rennes, 2008.

Pahun, Jeanne, Clémence Hallé, Juliette Daquin, et Odeline Billant. « Algues vertes et médias : l'autorité scientifique en débat. Analyse du rapport à la science de 4 corpus de presse (régionale, institutionnelle, agricole et environnementale) 2009-2015 ». *à paraître*, 2027.

Péquignot, Stéphane, et Yann Potin, éd. Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée. In Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée. Histoire. Presses universitaires de Rennes, 2022.

Ruche, Le. *Le Réseau Universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale*. 19 juin 2026. https://leruche.hypotheses.org/.

SDT. « Qui sommes nous? » Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre. Consulté le 1 juillet 2026. https://www.sauv-tregor.fr/.

Steffen, Will, Katherine Richardson, Johan Rockström, et al. « Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet ». *Science* 347, n° 6223 (2015): 1259855.

Stuppia, Paolo. « Les tracts du mouvement « anti-CPE » de 2006 : sociologie d'une technologie militante ». These de doctorat, Paris 1, 2014

Tilly, Charles. *Regimes And Repertoires*. University of Chicago Press, 2006.

Zederman, Mathilde. « Mettre en mots et en cartons le passé militant. La fabrique des archives des mobilisations tunisiennes en exil comme champ de luttes »: *Critique internationale* N° 102, n° 1 (2024): 49-68.

Zouyene, Jehane, Zoé Blanc-Scuderi, et Renaud Chantraine. Travailler, lutter, diffuser: Archives militantes du Centre Grisélidis Réal de documentation internationale sur la prostitution, G. PRESSES DU REEL, 2022.

Annexes :

- Le guide des sources de l'AHPNE avec les inventaires réalisées dans le cadre de cette note : https://ahpne.fr/Guide-des-sources-Bretagne

- La foire aux questions de l'AHPNE : https://ahpne.fr/Archives-privees-de-la-protection-de-la-nature-Foire-aux-questions-2026